Inscription aux certifications complémentaires du 3 au 30 octobre 2023

publié le 02/10/2023

Campagne d'inscription aux certifications complémentaires en DNL, LCA, etc.

Descriptif :

L'Inspection pédagogique d'anglais informe des dates d'inscription aux certifications complémentaires

La campagne d'inscription aux certifications complémentaires sera ouverte **du mardi 3 octobre au lundi 30 octobre 2023 à 16 heures**.

Deux domaines sont plus spécifiquement susceptibles d'intéresser les enseignants d'anglais :

- la **certification LCA** (langues et cultures de l'Antiquité), ouverte aux professeurs de lettres modernes, philosophie, histoire-géographie **et LVE** ;

- la **certification complémentaire en discipline non linguistique (DNL)**.
Pour des raisons évidentes (la DNL doit être enseignée par un enseignant de la discipline), cette dernière n'est pas ouverte aux professeurs de LVE. Toutefois, ceux-ci peuvent utilement relayer l'information auprès des collègues susceptibles d'être intéressés et, le cas échéant, les aider à **situer leur niveau de maîtrise de la langue** et à **préparer l'examen** : ils peuvent en particulier les renseigner sur les spécificités de l'enseignement des LV aujourd'hui, sur les principes de l'ETLV en lycée ou encore bien sûr sur les enjeux de l'enseignement de DNL dans ou hors des sections européennes.

Il y a là **un enjeu fort pour les professeurs de langues dans le contexte de la mise en oeuvre des mesures du Plan Langues Vivantes**. D'une manière générale, à la veille de l'intégration de l'anglais dans le test **PISA** (2025) et tandis qu'**Ev@lang collège** montre la fragilité des apprentissages dans cette langue chez nos élèves de 3è, un "renfort" par l'accroissement du temps dédié à la pratique de l'anglais dans les écoles, collèges et lycées est assurément à encourager :

- les élèves ayant bénéficié d'enseignements EMILE/CLIL (dans les écoles proposant par exemple l'"anglais renforcé") doivent pouvoir poursuivre leurs apprentissages au collège, dans des dispositifs tenant compte de leur niveau logiquement plus avancé que celui des 6è classiques. A côté des cours de langue, des enseignements d'autres disciplines en LVE doivent **permettre la continuité.**

- le principe des co-interventions sur le modèle de **l'ETLV** est appelé à se développer et il importe que la préparation comme la mise en œuvre des séquences repose sur une véritable **collaboration interdisciplinaire.**

- pour faire vivre le **volet d'ouverture internationale des établissements** et favoriser le montage de projets de **mobilités Erasmus**, il est éminemment souhaitable que des enseignants de toutes disciplines ou spécialités puissent s'investir sans être freinés par la "barrière de la langue".

On trouvera ci-dessous mais aussi sur le site dédié aux certifications complémentaires le Rapport de Jury de la session 2023 de l'examen. Les professeurs de LV ne doivent pas hésiter à le faire connaitre aux collègues potentiellement intéressés.

Pour toute information et pour l'inscription, merci d'utiliser le lien suivant :
- Certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires

NB : Les dates d’examens seront précisées ultérieurement, après la clôture des inscriptions.

Document joint

rapport-du-jury-dnl-2023-slt (PDF de 9.6 Mo)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.